

**COMPTE RENDU de Conseil d'École**  
Année scolaire 2014-2015

Ecole : R.P.I. des Hirondelles

Commune : La Neuville-Roy / Montiers / Wacquemoulin

Date : vendredi 13/02/2015

Horaires : 18h00 → 20h00 (fin effective à 20h30)

Lieu : Montiers

Nom du président : Mme Cauwenberghs

Nom du secrétaire : Mme Derozier

Nom des participants et qualité :

- Mme Cauwenberghs (directrice Montiers), M. Gaudiard (directeur La Neuville-Roy), Mmes Levasseur, Barat, Derozier, Ban (adjointes La Neuville-Roy), Mme Delacourt (adjoint Montiers)
- M. Lesueur (Président du syndicat scolaire), M. Deneufbourg (maire de Montiers)
- Mmes Lephay, Tarente, Faucher, Bienaimé (représentantes des parents d'élèves, école de La Neuville-Roy)
- Mmes Levasseur, Bayard, M. Mermoux (représentants des parents d'élèves, école de Montiers)
- Mmes Debout, Lebel (Atsem de l'école de La Neuville-Roy)
- M. Soën (Atsem de l'école de Montiers)
- Mme Husak (secrétaire du syndicat scolaire)

Absents excusés :

- Mme Matéos (adjointe La Neuville-Roy)
- Mme Hallot (représentante des parents d'élèves, école de La Neuville-Roy)
- Mme De Carné-Marcein (représentante des parents d'élèves, école de Montiers)
- Mme Darmon (Inspectrice de l'Éducation Nationale, circonscription de Saint-Just-en-Chaussée)
- M. Michel (maire de La Neuville-Roy), M. Pécho (maire de Wacquemoulin, vice-président du syndicat scolaire)

Absents :

Ordre du jour de la réunion :

- 1) Information Hygiène et Sécurité des écoles
- 2) Actions pédagogiques
- 3) Point nouveaux rythmes scolaires

Thèmes abordés et décisions prises :

1) Information Hygiène et Sécurité des écoles

- Plan Vigipirate toujours en cours nécessite la fermeture des entrées des écoles (problèmes pour les enfants arrivant en retard à l'école ou pour ceux faisant des allers-retours pour aller chez l'orthophoniste par exemple). Problème encore plus prégnant à Montiers compte tenu de la disposition des locaux et des accès.
- Rappel pour les horaires : de plus en plus de parents arrivent en retard à Montiers, ce qui pose problème pour aller ouvrir la grille lorsque les enseignantes sont en classe.
- Pics de maladies en janvier : plusieurs épidémies de conjonctivite, de gastro-entérite, de grippe et d'otite. Nombreuses absences d'élèves.
- Problème avec l'alarme le mardi 20 janvier, elle aurait sonné mais personne n'a rien entendu.
- Problème de connexion à Internet irrégulière dans les 2 classes de maternelle de La Neuville-Roy. Fonctionne très bien au contraire dans la classe de CM1/CM2. Les deux enseignantes de Montiers souhaiteraient que de nouveaux PC maintenant à disposition soient connectés à Internet.
- Question de M. Lesueur concernant les non-remplacements d'enseignants absents et, plus précisément, étant donné que les classes du RPI sont à double niveau, sur la possibilité d'intégrer totalement durant la durée de ces absences, les élèves sur d'autres classes scolarisant le même niveau. Concrètement, la question portait sur l'intégration des élèves de MS dans la classe de MS/GS durant les deux semaines d'absence non remplacée de l'enseignante de PS/MS.  
Il est souligné tout d'abord que la question se pose de manière aigüe actuellement car il y a un nombre exceptionnel d'enseignants absents et donc une grande difficulté pour pourvoir à leur remplacement.  
Ensuite, il est expliqué que le remplacement ou non d'un enseignant absent n'était généralement connu qu'avec un délai très court (souvent la veille pour le lendemain) et que cette situation ne facilitait pas la mise en place d'une solution pensée globalement pour les deux semaines.  
Il est aussi expliqué ce que cette solution comportait de difficultés concrètes : gros sur-effectif pour la classe concernée, intégration sans aucun doute très compliquée pour les élèves concernés arrivant dans une classe où les habitudes de travail sont installées, qui suivent un projet de classe différent du leur et qui, au sein d'un programme certes identique, n'en sont pas aux mêmes apprentissages au même moment.  
Enfin, il est signalé que, certes on se retrouvait dans une situation où certains élèves de MS avaient leur enseignante présente et d'autres non, d'où peut-être un sentiment d'iniquité chez les parents, mais que le problème de l'absence de l'enseignante de PS/MS concernait, au-delà de simplement ses élèves de MS, la totalité de la classe et donc l'ensemble des PS qui n'auraient pas été pris en compte par cette proposition.  
M. Lesueur évoque la possibilité d'accueillir à La Neuville-Roy les élèves scolarisés à Montiers et inversement lorsqu'un enseignant n'est pas remplacé. L'équipe enseignante s'interroge sur l'aspect réglementaire de cette proposition.  
Précisions de la part de M. Lesueur sur le remboursement du repas de cantine lors de l'absence d'un enseignant sur demande écrite.
- Problème sur les heures de ménage à l'école de La Neuville-Roy, notamment en maternelle, pendant les vacances de Noël.
- Demande de Madame Levasseur pour avoir un double des clefs du verrou fermant la porte du local stockant les jeux et lots de la kermesse, afin d'avoir également accès à ses archives de Coopérative qui y sont situées. M. Lesueur lui remettra très prochainement.
- Problèmes de comportement des élèves prenant le car qui chahutent et se mettent en danger en se penchant, en se détachant pour récupérer des objets tombés au sol. Réflexion de tous sur les possibilités d'intervenir et sur les responsabilités de chacun. M. Lesueur se rapprochera des directions d'école pour établir un courrier d'information et de rappel à l'intention des parents des élèves concernés.

- Réflexions et propositions autour du problème des parents d'élèves qui se garent devant la sortie de l'école sur les emplacements interdits pendant le temps scolaire, et qui font, du fait de leur incivisme, courir des risques aux élèves qui se retrouvent très proches des véhicules, car compris, lorsqu'ils sortent de l'école. Dans le passé, les représentants des parents d'élèves ont, à plusieurs occasions, fait parvenir des mots de sensibilisation à la totalité des parents, sans grands effets. M. Lesueur précise que la gendarmerie avait pourtant dernièrement verbalisé des contrevenants et que l'on aurait pu espérer que cela ait un effet dissuasif.

## 2) Actions pédagogiques

- Classes de PS/MS et MS/GS :
  - 20 avril 2015 : intervention marionnettes pour les 2 classes de maternelle PS/MS et MS/GS, qui aura lieu à la salle des Associations, sur la journée, niveau par niveau
  - 22 mai 2015 : sortie à la journée, départ en bus pour Abbeville-Saint-Lucien pour voir un spectacle de marionnettes à gaines (Spectacle « De Pic en Plan » par la Compagnie « Le Théâtre en l'Air ») et activités sur place (jeux, ateliers autour de la marionnette).
- Classe de CE2/CM1 :
  - Décembre 2014 / janvier 2015 : La classe a participé à un Challenge de récupération de piles, action organisée par la Communauté de Communes du Plateau Picard.
  - Comme habituellement, cette même classe a participé à l'opération Pièces jaunes.
- Classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 :
  - Interventions de la Communauté de Communes du Plateau Picard sur la réduction et la valorisation des déchets, pour ces 3 classes, jeudi 05 et vendredi 06/12.
  - juin 2015 : la participation de ces 3 classes au Challenge d'athlétisme du Conseil Général ne pourra pas se faire, pour cause d'annulation de la prise en charge du transport par le Conseil Général.
- Classes de GS/CP et CP/CE1 :
  - Ces classes participeront à une rencontre sur le thème du cirque le 21 mai avec une classe de CP-CE1 d'Angivillers, dans le cadre de l'USEP. Plusieurs ateliers seront mis en place, pour réinvestir le matériel utilisé lors de la première période d'E.P.S. Pique-nique et jeux de déguisements. Besoin de parents d'élèves pour encadrer les différents ateliers. M. le maire de Montiers précise qu'il mettra à la disposition de l'école du matériel (barrières Vauban, barnums,...) à cette occasion.
  - 21 avril 2015, ces deux classes participeront à un atelier culinaire avec une intervenante de la Communauté de Communes du Plateau Picard.
  - mardi 17 février 2015 : ces deux classes, à l'occasion de mardi gras, défilèrent dans les rues du village et participeront à des activités ludiques prévues par l'intervenante E.P.S., puis goûteront.
  - jeudi 18 juin 2015: pour leur sortie scolaire de fin d'année, ces 2 classes se rendront à la Sucrerie de Francières, pour une visite et des ateliers.
- Classe de CM1/CM2 :

Classe découverte d'une semaine en Belgique sur la thématique de l'astronomie, en compagnie d'une autre classe de CM de Noyers-Saint-Martin. Concernant le financement de cette classe découverte, 1812 € ont été récoltés grâce à différentes actions menées par des parents d'élèves de la classe. Ce sont plus de 70€ par élève participant qui sont ainsi financés et donc déduits de la participation des familles. Un grand remerciement est fait aux parents impliqués.

Toutefois, il est fait part des difficultés rencontrées par ces parents bénévoles pour mobiliser les autres parents lors de ces actions. M. Gaudiard évoque le fait qu'il avait mené la même classe découverte il y a 5 ans de cela et qu'en 5 ans, le coût par élève a augmenté de 7%. Face à cette augmentation et aux difficultés évoquées, la question de la faisabilité financière des classes découvertes les années futures se pose.

M. Gaudiard demande à M. Lesueur si le Syndicat scolaire pourrait envisager une augmentation de sa subvention. M. Lesueur précise que cette demande sera évoquée en conseil syndical et demande si d'autres subventions ont été sollicitées. M. Gaudiard indique qu'effectivement le Conseil Général et l'Association d'Entraide Olivier Dassault subventionnent à hauteur de 600€ et 500€ respectivement.

- Permis piéton et permis vélo à La Neuville-Roy. Le « permis vélo » pour les CM2 s'est bien passé, le mardi 4 novembre. Tous les élèves l'ont obtenu. Le « permis piéton » a eu lieu également pour les CE2 et les élèves l'ont globalement bien réussi.  
La gendarmerie doit recontacter l'école pour refaire passer le « permis piéton » pour un certain nombre d'élèves de CM1 qui, l'an passé en CE2, ne l'avaient pas obtenu. De la même façon, un contact a été pris pour que la gendarmerie vienne faire passer un « permis internet » pour les élèves de CM2.
- Natation : Le cycle natation pour les élèves de GS, CP et CE1 de Montiers se termine prochainement. Remerciements aux parents accompagnateurs. Le cycle natation pour les élèves de CM2 et de CE1 de La Neuville-Roy commencera à la suite. Explication du décloisonnement entre enseignants mis en place à cette occasion.

#### Thèmes abordés et décisions prises :

### 3) Point nouveaux rythmes scolaires

- Avec 6 mois de recul, tous les enseignants sont unanimes pour dire que les enfants sont très fatigués, constat très prégnant pour la période janvier-février. La question se pose de savoir si cela est imputable aux nouveaux rythmes scolaires ou aux recrudescences de maladies, d'état grippal... déjà évoquées. Sur cette période, les enseignants ont pu remarquer un absentéisme le mercredi matin légèrement supérieur aux autres jours de la semaine, absences justifiées pour cause de maladies mais aussi pour des rendez-vous médicaux.
- Mme Cauwenberghs précise qu'elle a déplacé la récréation de l'après-midi en fin de journée afin de ne pas couper le rythme de travail de ses élèves. Cette possibilité avait été évoquée lors d'une réunion de directeurs au début du mois de janvier.
- L'organisation actuelle de la semaine scolaire inclut un mercredi matin avec 2 heures d'enseignement. Les enseignants indiquent qu'ils seraient favorables à une matinée du mercredi avec 3 heures d'enseignement, comme les autres matinées de la semaine. De plus, les représentants des parents d'élèves indiquent que, sur cette matinée du mercredi matin, certains parents se plaignent de « faire le taxi » toute la matinée : certains déposent un enfant à 8h35 à Montiers, en déposent un autre à 9h45 à La Neuville-Roy puis repartent chercher leur enfant à Montiers à 10h45, et enfin chercher le second à 11h55 à La Neuville-Roy.
- Ainsi, si l'organisation du mercredi matin est modifiée, cela implique aussi de repenser la totalité de la semaine scolaire. Une proposition est faite : terminer les enseignements une heure plus tôt le vendredi après-midi, ce qui compense l'heure supplémentaire du mercredi matin, et permettrait la tenue des APC/TAP sur cette heure libérée. Cette proposition a l'avantage de respecter le cadre global actuel de la journée de l'élève ainsi que de s'intégrer dans les horaires actuels de ramassage scolaire. Une variation découlant de cette proposition serait d'intégrer le dispositif avec 8 demi-journées à 3 heures d'enseignement, libérant totalement le vendredi après-midi. Il semble intéressant de prévoir de se réunir pour discuter de ce point précis prochainement. Question des parents d'élèves sur la possibilité et la pertinence d'adresser un sondage à l'ensemble des parents pour connaître leur ressenti sur l'adaptation de leur enfant à ces nouveaux rythmes.
- Mme Delacourt est gênée par le bruit généré par les TAP dans la salle sous sa classe, tandis qu'elle fait ses activités d'APC. Elle demande s'il est possible que les enfants en TAP se regroupent dans la salle des fêtes de Montiers. M. Lesueur propose à Mme Delacourt d'en parler directement à Mme Pardies.

### 4) RPC (point non initialement prévu à l'ordre du jour)

- Interrogé à ce sujet, M. Lesueur indique que Léglantiers se joindra au RPC, avec Pronleroy, Wacquemoulin, Montiers et La Neuville-Roy. Ainsi, le RPC passerait de ce fait à une douzaine de classes, pour environ 270 à 280 élèves. L'objectif est de démarrer les travaux en 2016. 18 à 20 mois de travaux à prévoir. Il est prévu aussi que les nouveaux bâtiments du RPC ne soient utilisés pour l'enseignement qu'une fois la totalité des travaux terminée et non pas par phasage comme cela avait pu être évoqué dans le passé. Concernant le transport scolaire, il n'y aurait pas un seul bus pour les 4 villages concernés mais 2 tournées de bus distinctes seraient mises en place, réduisant alors par 2 le temps passé par les élèves dans le bus par rapport à ce qu'ils peuvent connaître actuellement.

Formation et /ou aide sollicitée(s) :

Problèmes soumis à l'équipe de circonscription :

Points qui devront être abordés lors d'une prochaine réunion :

- Organisation de la semaine dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires

Date de l'envoi :

Signature du Directeur/de la Directrice :